

UE CFA 231 - Phase d'exploration (2)

Préparer le travail de recherche

Inventorier les besoins et les ressources

Anne-sophie CONSTANT

UN EXEMPLE EN CONTROLE DE GESTION – PAR STEPHANIE CHATELAIN

Pour valider (nuancer, préciser, etc.) l'hypothèse retenue, il fallait procéder en deux temps :

- Appréhender (décrire) la population et les systèmes existants ;
- comprendre les phénomènes observés.

Et pour cela il s'agissait aussi de savoir comment, sur quoi et à partir de quoi, on allait travailler. Il s'agissait donc de se définir des méthodes et de savoir sur quel champ théorique on pouvait s'appuyer.

1. **La théorie** (revue de la littérature) : Il s'agissait de s'interroger sur la conception d'un système de contrôle de gestion qui puisse répondre aux spécificités des musées, c'est-à-dire qui tienne compte à la fois de leur appartenance au secteur public (problèmes de gestion d'une activité non lucrative) et de leur insertion dans le champ culturel. L'analyse et la prise en compte de cette double contrainte ont été facilitées par les travaux entrepris par différents chercheurs sur la gestion des services publics mais également par des sociologues qui ont mis en évidence les oppositions idéologiques existant entre le champ culturel et les champs économiques et politiques ainsi que l'importance des stratégies d'acteurs sur la dynamique des systèmes. Ces derniers travaux révèlent que le paradigme de l'identité ne peut être écarté d'un travail sur le contrôle de gestion d'une organisation culturelle, sous peine d'y perdre toute cohérence.

D'où élaboration de la bibliographie dans les 3 domaines répertoriés : gestion et contrôle de gestion, gestion des services publics, sociologie

2. **Le terrain** : par ailleurs, il fallait compléter les connaissances acquises sur la gestion des musées lors du travail théorique par des informations plus factuelles rendant compte des structures et outils de contrôle de gestion existant au sein du paysage muséal.
3. **La méthode** choisie fut **l'enquête par questionnaire**. Une analyse de ces questionnaires a permis de développer deux outils nécessaires aux travaux ultérieurs : d'une part, une typologie des musées en ce qui concerne leurs comportements vis-à-vis du contrôle de gestion ; d'autre part une liste des principaux problèmes que rencontre le contrôle de gestion au sein des musées afin d'élaborer un corps d'hypothèses. Celui-ci a été testé dans un second temps par le travail de **monographies**.

Hypothèse de base, postulat de la recherche

Les musées n'adoptent pas un comportement proactif, réfléchi et volontariste dans le développement de leurs procédures de contrôle de gestion ; celles-ci n'émergent que si un certain nombre de conditions favorables à leur développement sont présentes dans les institutions.

H1 : Pour qu'un système de contrôle de gestion se développe, il faut à la fois que les organisations en ressentent le besoin et qu'elles disposent des moyens favorables à son introduction.

H2 : Le statut administratif du musée influe sur le besoin ressenti de contrôle de gestion : il existe des statuts administratifs favorables au développement du contrôle de gestion (et des statuts qui ne le sont pas).

H3 : Le degré d'autonomie accordé au musée influe sur le besoin ressenti de contrôle de gestion : un degré d'autonomie important encourage un développement des procédures de contrôle de gestion ; inversement, un faible degré d'autonomie favorise une gestion purement administrative.

H4 : Le développement des moyens disponibles pour le contrôle de gestion est une fonction croissante de la taille du musée (en terme d'effectif, de surface financière, de rayonnement, etc.).

H5 : Le développement des moyens disponibles pour le contrôle de gestion dépend de la présence et de l'importance du gestionnaire de musée.

